

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE**  
**20 Septembre, 2010**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Kinross Gold Corporation (K) et Red Back Mining Inc. (RBI)**  
**Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actionnaires de Kinross Gold Corporation (« Kinross ») et Red Back Mining Inc. (« Red Back Mining ») ont approuvé, le 15 septembre 2010, le plan d'arrangement en vertu duquel Kinross a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Red Back Mining qu'elle ne détenait pas déjà. Conformément à ce plan, chaque action de Red Back Mining sera échangée contre 1,778 action de Kinross et 0,110 bon de souscription sur l'action ordinaire de Kinross.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des actions de Red Back Mining aura lieu à la fermeture du marché le 21 septembre 2010.

**CDCC - détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Red Back Mining seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                      **Le 22 septembre 2010**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**            **RBI deviendra K1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**            **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                    **100**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**
  - 1- 177 actions ordinaires de Kinross (K)
  - 2- Une portion en espèces égale au prix moyen pondéré en fonction du volume négocié à la Bourse de Toronto des actions de Kinross au cours de la période de 5 jours ouvrables précédant la date d'entrée en vigueur, multipliée par 0,8 action ordinaire de Kinross (K) \*
  - 3 - 11 bons de souscription sur les actions ordinaires de Kinross (K.WT.D)
  
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date de mise en vigueur le 22 septembre 2010, les limites de position et de levée seront 75 000 contrats.
  
- **CUSIP :** NOTACUSIP

\*La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas par rapport aux changements de prix des titres également inclus dans le livrable.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options RBI seront transférées à la classe d'options K1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez noter que seulement les transactions de fermeture sont permises sur les séries ajustées. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>Red Back Mining Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après la plan d'arrangement
15,00 \$	RBI	K1
16,00 \$	RBI	K1
17,00 \$	RBI	K1
18,00 \$	RBI	K1
19,00 \$	RBI	K1
20,00 \$	RBI	K1
21,00 \$	RBI	K1
22,00 \$	RBI	K1
23,00 \$	RBI	K1
24,00 \$	RBI	K1
25,00 \$	RBI	K1
26,00 \$	RBI	K1
27,00 \$	RBI	K1
28,00 \$	RBI	K1
29,00 \$	RBI	K1
30,00 \$	RBI	K1
32,00 \$	RBI	K1
34,00 \$	RBI	K1
36,00 \$	RBI	K1
38,00 \$	RBI	K1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Services aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 121-2010